

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	N° 2021-464

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 septembre 2021	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	<i>N° 2021-464</i>

Soutien au bâtiment Totem - Entreprenariat étudiant - Subvention d'investissement - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Université de Bordeaux a été créée le 1er janvier 2014, par décret n° 2013-805 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 3 septembre 2013. Cet établissement compte 57 400 dont 6 200 étrangers et près de 1 850 doctorants et 5 850 personnels dont 3 100 enseignants-chercheurs et chercheurs. L'Université de Bordeaux est ainsi la troisième université française, hors région parisienne.

Elle a pour mission de mener une politique active de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les sites de la métropole bordelaise (Bordeaux centre-ville, Bastide, Carreire et le campus Pessac-Talence-Gradignan), de favoriser la coopération d'actions à caractère scientifique, technologique, professionnel, éducatif et culturel.

L'Université de Bordeaux porte, pour l'ensemble du territoire universitaire de la métropole, de grands projets de développement devant contribuer à renforcer son excellence en matière d'enseignement et de recherche et à renforcer son impact sur l'attractivité de notre territoire.

L'Université de Bordeaux est lauréate des investissements d'avenir au titre des Initiatives d'excellence (IdEx) et conduit l'Opération campus, programme d'investissement de réaménagement des différents sites universitaires.

La Métropole, compétente en matière de « soutien et aides aux Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche » a pour ambition de participer à faire de la Métropole bordelaise une métropole européenne de la connaissance ouverte sur la société, l'économie et le monde.

Dans sa stratégie en matière de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Bordeaux Métropole a défini trois axes prioritaires :

- soutenir l'enseignement supérieur et la recherche métropolitains, leviers de développement territorial,
- proposer un environnement de qualité, propice au développement des activités d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,
- favoriser la production et la diffusion des connaissances sur l'ensemble du territoire.

Au sein du premier axe, Bordeaux Métropole affirme sa volonté d'accompagner les porteurs de projet

et l'entrepreneuriat étudiant.

1 – L'université de Bordeaux et l'entrepreneuriat

Depuis 2016, l'incubateur UBee Lab développé et soutenu par l'Université de Bordeaux aide les étudiants entrepreneurs de l'établissement à développer leurs projets (accompagnement, réseau, communauté, formation, conseil, coworking) et à s'insérer dans l'écosystème entrepreneurial régional, national, voire international. Ainsi, ce sont déjà plus de 300 porteurs de projets qui ont été accueillis et accompagnés au sein de UBee Lab.

La stratégie de déploiement des services de UBee Lab s'appuie sur une augmentation des capacités d'accueil de ses espaces de coworking, ouverts aux étudiants bénéficiant du Statut national d'étudiant entrepreneur, en couvrant au mieux les sites universitaires (actuellement sur les campus de Bastide et d'Anglet, bientôt complétés par celui de Pessac) pour être au plus proche des publics concernés.

En décembre 2020, la proposition du PEPITE Entrepreneuriat campus Aquitaine (ECA), désormais co porté par l'Université de Bordeaux, La Rochelle Université et l'université de Pau et des Pays de l'Adour, a été retenue comme l'un des neuf projets d'excellence dans le cadre de l'appel à projet « Esprit d'Entreprendre » du Ministère de l'enseignement supérieur.

2- La création d'un lieu central « totem » dédié entrepreneuriat au sein de la cité universitaire Budos à Bordeaux

L'espace de coworking dont bénéficiait le PEPITE ECA depuis 2019 dans le quartier de La Victoire

(144 m², 42 rue Sauteyron) appelé La Mine était hébergé au rez-de-chaussée d'une résidence du CROUS. Le CROUS ayant fait connaître au printemps 2020 son intention de récupérer les locaux de la Victoire a proposé de mettre à disposition un plateau de 320 m² au rez-de-chaussée de la cité universitaire Budos (17 rue de Budos) à Bordeaux, lieu à rénover.

L'Université de Bordeaux a souhaité saisir l'opportunité de cette nouvelle implantation pour compléter son dispositif de coworking par la création d'un lieu central dit « totem » qui, dans un espace unique et spacieux et sous la marque UBee Lab et le label PEPITE ECA, ouvrira ses portes à tous les étudiants entrepreneurs des établissements d'enseignement supérieur bordelais, comme à toutes les actions, événements et acteurs qui font le PEPITE à l'échelle de la métropole.

Description du projet de lieu totem Entrepreneuriat

Il s'agit de créer en un lieu unique, sous la double marque UBee Lab et ECA, qui sera :

un espace de coworking supplémentaire de UBee Lab ouvert aux étudiants entrepreneurs bordelais ne possédant pas ce type d'infrastructure,

un lieu d'animation incluant des ateliers collectifs et conférences qui pourront être retransmis sur les autres espaces de coworking et inversement. La possibilité d'accéder à la salle de bal à l'étage supérieur sera l'opportunité d'organiser également les remises de prix en présence de public (jusqu'à 150 participants),

un lieu de formation des étudiants entrepreneurs, des référents entrepreneuriat et des chargés d'animation et d'accompagnement,

un lieu de réunion in situ pour les instances de gouvernance du Pépite ECA dont le Conseil d'orientation stratégique régional présidé par la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI), le Comité pédagogique et scientifique, etc.



- 1 Lieu totem Budos Ubee lab / ECA 320 m² projet en cours
 - 2 CW Bastide Ubee lab 140 m²
 - 3 CW Pessac Ubee lab 60 m² ouverture printemps 2021
 - 4 CW Gradignan Ubee lab 50 m² à proximité du Fablab Coh@bit en discussion avec l'IUT
 - 5 CW Anglet Créasport 20 m²
 - 6 CW Talence Sit'Innov XXX m² Bordeaux INP ouvert à un partenariat symétrique
- + CW Agen ?
 + CW Mont-de-Marsan ?
 + CW Périgueux ?
 + CW Bergerac ?
- } en cours d'investigation
 } en cours d'investigation (piste : Ubee lab corner hébergé au sein des campus connectés ?)

Plan prévisionnel de financement

C'est au titre de la nécessité d'aménager ce lieu totem au cœur de la métropole bordelaise qu'un co financement de Bordeaux Métropole est sollicité à hauteur de 30 000 €, aux côtés de cofinancements d'ECA, du Ministère de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (CRNA) sur un coût total de 119 300 €.

BUDGET PREVISIONNEL			
CHARGES		PRODUITS	
Travaux de rénovation/aménagement (Budos)	83 300,00 €	Conseil Régional NA AAP Enseig. Sup. 2021	30 000,00 €
Mobilier (après récupération mobilier CW La Victoire)	36 000,00 €	MESRI Dialogue Stratégique et Gestion	30 000,00 €
		MESRI Dotation sode Pépite ECA	10 000,00 €
		Bordeaux Métropole	30 000,00 €
		Université de Bordeaux	19 300,00 €
Total HT	119 300,00 €	Total HT	119 300,00 €

Calendrier

Dans l'hypothèse d'une fin des restrictions liées à la pandémie à l'été 2021, une ouverture est prévue début d'année 2022.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2016/425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la demande formulée par l'organisme n° 2021/00525 en date du 28 avril 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'Université de Bordeaux pour la création d'un lieu Totem dédié à l'entrepreneuriat étudiant est recevable au titre de la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer, pour l'exercice 2021, une subvention d'investissement de 30 000 € en faveur de l'Université de Bordeaux.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 204, article 2324, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 SEPTEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 29 SEPTEMBRE 2021	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT